

POLITIQUE LINGUISTIQUE ET
PRATIQUE INNOVANTE DANS
L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE
WALLONNE

POLICY AND INNOVATIVE PRACTICE IN
TEACHING WALLOON LANGUAGE

Romain BERGER

Maitre-assistant à la Haute École de la ville de
Liège

Julien NOËL

Responsable du Service des Langues
régionales endogènes de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



1. Volet politique

État de la situation

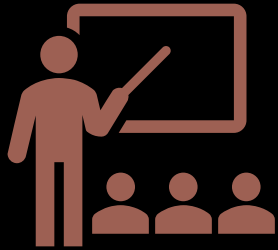
- Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML)
 - ✘ *non signée*
 - ✘ *non ratifiée*
 - Décret du 24 janvier 1983 (« Décret Urbain »)
 - proche de la Loi Deixonne (France, 1951)
 - pas de mesures d'accompagnement + enseignants déjà éloignés de la langue = peu d'effets
 - Décret du 24 décembre 1990 (« Décret Féaux »)
 - permet le soutien du wallon comme
 - 1) moyen d'expression
 - 2) outil de communication
 - pas d'arrêtés d'exécution = déception + sentiment de trahison du public
-

Contraintes institutionnelles

- Langues régionales ≠ compétence transversale
 - théoriquement : domaine soutenu = création littéraire & édition de livres
 - depuis 2010 : développement de l'édition jeunesse (création + adaptation)
 - possibilité de soutenir des outils pédagogiques imprimés
 - 1^{ère} piste de solution : réseau de communes labellisées (6 actions proposées liées à l'enseignement)
 - lancement en 2018
 - actuellement : 45 communes labellisées (sur 253 concernées) → ± 1 Wallon sur 5
 - difficultés : ❌ aide financière
 - sous-effectif dans les administrations communales
 - personnel trop peu sensibilisé et formé
 - 2^e piste de solution : parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)
 - crée une demande au niveau des écoles
 - lancement d'un programme spécifique en 2022
 - difficultés : nombre réduit et âge des intervenants → question de la formation
-

2. Volet Enseignement – le cas de la HEL

Contexte académique

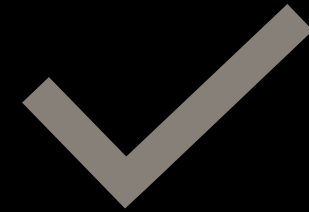


Formation initiale des
enseignants

Cycle : 2,5 – 15 ans



Cursus obligatoire
60 h – 6 crédits



Spécifique à notre
institution

Cadre de référence

2021 : nouveau cours d'éveil aux langues (languages awareness)



Nouvelle place pour les langues régionales

Objectif : éveil à la langue et à la culture wallonnes

Obligation pour nos étudiant.e.s de mettre en place des activités au cours de leurs stages pratiques

Divers constats en préambule

- Le cours a une orientation didactique.
 - Il est quasiment impossible de s'appuyer sur les compétences linguistiques des étudiants.
 - De nombreuses ressources textuelles sont disponibles.
 - Choix d'une variété linguistique dominante : wallon de Liège
-

Création de matériel pédagogique



LEXIQUE
Mémory
Qui est-ce ?

TOPONYMIE
Balade guidée
Chasse aux trésors

FOLKLORE
Création de saynètes
Jeu des 7 familles
Apprentissage de chansons

HISTOIRE
Création numérique
Recomposition
Jeux de rôle

GASTRONOMIE
Kim goût
Lecture fonctionnelle
Recettes

CULTURE
Recueil de légendes
Création de pièces de théâtre

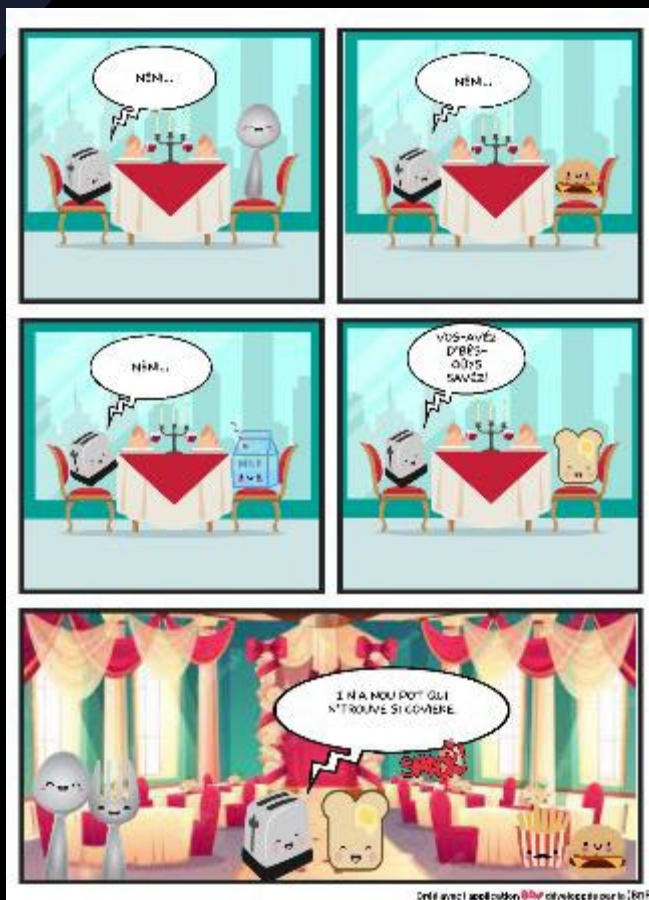


Quelques exemples de projets

Expressions idiomatiques
Création de BD

Apprentissage du
lexique

Animations dans les classes



Prochains défis ?

- Définition de l'objectif pédagogique => l'éveil à la langue semble le plus adapté à la situation sociolinguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - Harmonisation des pratiques existantes.
 - Édition d'outils pédagogiques « tout en un » (corpus de texte ; manuels ; fiches pédagogiques).
 - Échanges inter-institutionnels (sur base de l'accord entre l'université de Corse et la HEL).
-

Mèrci bramint dè s còps !
